

Rapport d'activités sur la situation financière de la municipalité - 2019

La législation municipale oblige le maire à faire un rapport sur les principales réalisations de l'année précédente et de brosser un portrait de la situation financière de la municipalité.

Bref compte rendu des principales réalisations de 2019

En 2019, le Conseil municipal a œuvré à la réalisation de plusieurs dossiers qui ont contribué à l'amélioration de la qualité de vie des résidents :

Une attention soutenue accordée aux services de nature communautaire (*Centre Raoul-Dandurand*, bibliothèque *La Ressource*, loisirs, journal local, site internet, école de musique, etc.);

L'entretien préventif de nos infrastructures routières : Réparation et pavage de plusieurs sections de routes de la municipalité comme la rue des Pins Nord où il eut une réfection majeure.

L'avancement du projet d'assainissement des eaux: Communications régulières entre nos ingénieurs mandatés, les intervenants du MAMH, MELCC et MTQ;

Achèvement des travaux du lien piétonnier liant l'ancien boisé de la Fabrique et la mairie;

Amélioration des outils d'informations : Mise à jour du site internet municipal (http://ste-petronille.iledorleans.com) et utilisation accrue du journal *Le Beaulieu* ;

Un suivi budgétaire attentif et une gestion financière prudente et cohérente;

Je tiens à remercier le travail des conseillers responsables :

Monsieur Éric Bussière est responsable du Comité Consultatif de l'Urbanisme, représente la municipalité au conseil d'administration du Journal Autour de l'Île. Il s'occupe aussi du déneigement, de l'éclairage et aussi de l'aménagement du terrain de jeu.

La responsabilité des loisirs et des activités communautaires revient à madame Marie-Claude Laflamme. Elle s'occupe aussi des communications et de la bibliothèque.

Monsieur **Yves-André Beaulé** est le responsable de la politique familiale – MADA, des activités communautaires, de la fête des bénévoles et de l'aménagement du boisé de l'Église.

Le conseiller **Jean Côté**, est responsable des infrastructures, des technologies de l'information et du Conseil sans papier.

Madame **Lison Berthiaume** est responsable de l'embellissement du territoire, de l'organisation du travail et du tableau de bord.

Madame **Nancy Duchaine** est responsable du transport adapté (Plumobile), du programme de gestion des matières résiduelles – PGMR, du plan de mesures d'urgence et de la piste de ski de fond.

À mon avis, le succès dans la gestion d'un petit village comme Sainte-Pétronille réside dans la cohésion, le dévouement, les compétences et l'expérience des élus ainsi que dans la contribution de nombreux bénévoles à de multiples activités d'intérêt communautaire. Je les remercie de tout cœur car ils font de notre village un endroit unique et recherché.

Je profite également de cette occasion pour remercier monsieur Jean-François Labbé, notre directeur général qui ne cesse de nous rappeler les principes de rigueur. Il est supporté par Mme Chantal Blouin. Monsieur Daniel La-flamme, employé municipal à temps plein qui fait un travail hors pair depuis de nombreuses années et est assisté par monsieur Stéphane Drolet.

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS EN 2019*

HAROLD NOËL MAIRE

- Rémunération 9 900 \$

- Allocation de dépenses (50%) 4 950 \$

Membre du Conseil des maires de la MRC

- Rémunération 12 378 \$

- Allocation de dépenses (50%) 5 756 \$

ÉRIC BUSSIÈRE CONSEILLER

- Rémunération 4 362 \$

- Allocation de dépenses (50%) 2 181 \$

Marie-Claude Laflamme Conseiller

- Rémunération 3 960 \$

- Allocation de dépenses (50%) 1 980 \$

Yves-André beaulé Conseiller

- Rémunération 3 960 \$

- Allocation de dépenses (50%) 1 980 \$

Jean Côté Conseillère

- Rémunération 4 362 \$

- Allocation de dépenses (50%) 2 181 \$

LISON BERTHIAUME CONSEILLÈRE - Rémunération 4 764 \$

- Allocation de dépenses (50%) 2 382 \$

Nancy Duchaine Conseillère - Rémunération 4 764 \$
- Allocation de dépenses (50%) 2 382 \$

* La rémunération de base des conseillers et des conseillères est de 3 960 \$. La différence payée provient du supplément alloué pour la responsabilité de pro-maire. La différence est donc attribuable à la durée pendant laquelle la personne a exercé cette fonction durant l'année 2019.

Une situation financière saine

En 2019, nous avons respecté la quasi-totalité des engagements planifiés qui s'élevaient à 2 128 670 \$ et nous avons terminé l'année avec un surplus budgétaire de 122 999 \$. Le surplus de Sainte-Pétronille est donc de 154 117 \$ en date du 31 décembre 2019.

Cette année encore, je vous réitère que la situation financière de la municipalité est très saine. Ainsi, le village de Sainte-Pétronille n'a aucune dette à long terme et nous n'encourrons donc aucune dépense d'intérêt. De plus, nous avons l'un des plus bas taux de taxation au Québec et la notoriété du village est telle que l'ensemble des valeurs immobilières continue de croître à un bon rythme.

Je demeure toujours convaincu que nous arrivons à ces résultats parce que nous gérons selon **nos moyens**, avec l'aide de **nombreux bénévoles** et en mettant en **commun**, avec les autres villages de l'Île, toutes **les charges qui ont avantage à être partagées.**

À Sainte-Pétronille, la très grande majorité des revenus provient de taxes foncières sur les résidences unifamiliales. Le retrait progressif du gouvernement aux opérations de la MRC ainsi que l'ajout de nouveaux services municipaux se répercutent inévitablement sur le compte de taxes des propriétaires. Afin de préserver l'équilibre budgétaire, il est important d'envisager toutes autres sources de revenus. L'évaluation foncière imposable de la municipalité, qui était de 201 879 700 \$ en 2019 est passé à 203 109 900 \$ en 2020.

Pour 2020, les coûts reliés à l'administration municipale croîtront au rythme de l'inflation. Cependant, nous devrons tenir compte des dépenses additionnelles incompressibles ainsi que de celles qui sont hors de notre contrôle (SQ, MRC, CMQ, service d'incendie, service de gestion des matières résiduelles, etc.).

En tenant compte de tous ces aspects, le budget équilibré pour 2020 est donc de 1 999 620\$.

Une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis un an est déposé sur le portail de la Municipalité. Une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$ a également été déposé.

Comme à chaque année, nous continuerons d'être très vigilants dans la gestion des taxes et nous serons rigoureux dans l'élaboration des projets. L'objectif recherché par notre administration est de s'assurer que les revenus provenant des taxes puissent servir à offrir d'excellents services municipaux, une meilleure qualité de vie et un accroissement de la valeur de votre patrimoine immobilier. De plus, nous souhaitons maintenir le niveau d'endettement à zéro tant que nous n'entreprendrons pas de travaux majeurs.

Harold Noël, agr. Maire de Sainte-Pétronille

Contrats municipaux de plus de 2 000 \$ conclus au cours de 2019 avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$

JMD Excavation Montant: 86 320\$

Description: Travaux d'excavation et de voirie

Englobe

Montant: 36 453 \$

Description: Travaux de génie dans divers projets

Contrats municipaux de plus de 25 000 \$ conclus au cours de 2019

Déneigement T.J. Résolution: 2019-125

Date d'attribution: 7 octobre 2020

Montant: 196 500 \$

Type d'appel d'offres: Public

Description: Déneigement des rues et des trottoirs (3 ans)

Truelle et Companie Résolution: 2020-035

Date d'attribution : 6 avril 2020

Montant: 85 919 \$

Type d'appel d'offres: Gré à gré

Description: Services professionnels pour les plan et devis – Dossier assainissement des eaux – Études archéolo-

gique

PE Pageau

Résolution: 2019-145

Date d'attribution : 4 novembre 2019

Montant: 77 451 \$

Type d'appel d'offres: Sur invitation Description: Réfection de la rue d'Orléans

Entreprises Gosselin-Tremblay

Résolution: 2019-158

Date d'attribution : 2 décembre 2020

Montant: 100 240 \$

Type d'appel d'offres: Public

Description: Aménagement du terrain – Surface multisports

Omnitech Sports Résolution: 2019-159

Date d'attribution : 2 décembre 2020

Montant: 70 771 \$

Type d'appel d'offres: Public

Description: Bandes et équipement - Surface multisports

Groupe Less-Vil Résolution: 2019-103

Date d'attribution : 5 août 2019

Montant: 104 817 \$

Type d'appel d'offres: Public

Description: Aménagement du lien piétonnier reliant l'Église et la mairie

JMD Excavation Résolution: 2020-021

Date d'attribution: 2 mars 2020

Montant: 56 700 \$

Type d'appel d'offres: Public

Description: Réfection du mur de soutènement des rues Laflamme et Gagnon

Demandes de permis

Nous vous rappelons que vous devez demander un permis municipal et un certificat d'autorisation du ministère de la Culture et des Communications pour effectuer vos divers travaux de construction, rénovation et autres. Des constats d'infractions seront envoyés à ceux qui ne se conformeront pas à la règlementation en vigueur sur le territoire de la municipalité.

À titre informatif, voici les différents types de travaux qui demandent un permis / autorisation:

- Construction ou agrandissement d'un bâtiment principal (résidentiel, commercial...)
- · Construction ou agrandissement d'un bâtiment secondaire
- Rénovation d'un bâtiment ou agrandissement mineur
- Démolition d'un bâtiment
- Déplacement d'un bâtiment sur le même terrain
- Installation d'une enseigne
- Changement d'usage

- Projet d'aménagement extérieur (clôture, mur de soutènement, haie, remblai et excavation)
- Installation d'une piscine
- Installations septiques
- Puits (ouvrage de captage des eaux souterraines)
- Coupe forestière
- Travaux dans la rive o d'un lac ou d'un cours d'eau
- Renouvellement de permis

En terminant, un aide-mémoire est disponible sur le site web de la municipalité au :

http://ste-petronille.iledorleans.com/fra/default.asp

AVIS PUBLIC Village de Sainte-Pétronille

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par M. Marcel Michael Pichette (lot # 6039154), Sainte-Pétronille. Ce lot est situé dans la zone R-14.

Cette demande a pour but de régulariser la marge latérale de la maison qui est à 1,25 m au lieu de 3 m comme prescrit à l'article 15 de règlement # 49 sur le zonage de l'époque de la construction de ladite résidence.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session régulière du conseil qui se tiendra le 5 octobre 2020, à 20 heures au centre communautaire Raoul-Dandurand, 8436, chemin Royal, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille, ce 14e jour de septembre deux mille vingt.

Jean-François Labbé Directeur général/secrétaire-trésorier

Groupe de joueurs de hockey (dek et sur glace)

Nous sommes à former un groupe de Hockey/Dek hockey à la nouvelle surface de Sainte-Pétronille. S'il y a suffisamment d'intérêt, la surface serait réservée pour le groupe (probablement les mercredis soirs vers 19 h 45, à confirmer).

Le but du groupe est principalement de se donner rendez-vous régulièrement et de prévoir des gardiens de but. S'inscrire au groupe n'engage pas à venir à une rencontre.

Les règlements de la santé publique doivent être respectés et aucune violence ne sera tolérée.

Important : les palettes des bâtons doivent être pour le Dek hockey (sauf l'hiver sur la glace).

Vous pouvez rejoindre le groupe en vous rendant sur Facebook: www.facebook.com/groups/lhstepetr/

Jean-David Duchesne, organisateur du groupe



Surface de dek hockey à Sainte-Pétronille

Comme vous le savez, la municipalité s'est récemment dotée d'une patinoire de dek hockey. Ainsi, depuis le mois de juillet, vous êtes invités à profiter de cette nouvelle aire de jeux et venir jouer en réservant des temps de patinoire.

Des espaces de stationnement sont disponibles au centre communautaire adjacent à la patinoire.

Pour les réservations de temps de jeu, veuillez communiquer avec la municipalité de Sainte-Pétronille par courriel <u>info@stepetronille.com</u> ou vous adresser à M. Stéphane Drolet par téléphone au 418 570-2793.

Les réservations de la patinoire seront possibles en tout temps pour les mois d'avril à novembre. Pour les mois de décembre à mars, qui correspondent à la période de la patinoire hivernale, les plages de réservations suivantes sont disponibles les lundi, mardi et mercredi soir de 18 h à 22 h. Les autres plages horaires sont libres et ouvertes à tous.

En terminant, les consignes de santé publiques émises par le gouvernement se doivent d'être respectées.

En vrac...

Cueillette de feuilles

Veuillez noter que la cueillette des feuilles se fera les 24 et 25 octobre ainsi que les 7, 8, 14 et 15 novembre prochains. De plus, nous vous rappelons qu'il est interdit de faire des feux à ciel ouvert. Notez bien qu'il faut accumuler dorénavant vos feuilles dans des sacs en papier uniquement. Les sacs en plastique ne seront plus cueillis par les éboueurs.

Encombrants résidentiels

Veuillez noter que la cueillette des feuilles se fera le 26 octobre prochain. Un encombrant est tout article hors d'usage trop volumineux pour être ramassé lors de la collecte régulière (commode, étagère, divan, sommier, matelas, tapis, toile de piscine, etc.).

Abris temporaires

Vous avez peut-être procédé à l'installation de vos abris temporaires. Rappelons que la partie antérieure de tout abris d'hiver doit être installée à une distance minimale de 5 pieds (1.52 m) à l'intérieur des limites du terrain sur lequel il est érigé. Notez bien que l'installation de vos abris ne doit pas se faire avant le 15 octobre et ils doivent être enlevés avant le 1er mai.

Prochaine assemblée du conseil

L'assemblée du conseil du 5 octobre prochain se tiendra au centre communautaire Raoul-Dandurand (8436, chemin Royal) à 20 h.

Nouvelles de la bibliothèque La Ressource de Sainte-Pétronille

Suggestions de lecture de septembre

Coup de cœur de nos lecteurs:

Nos résiliences, d'Agnès Martin-Lugand

Nouveautés

Soit dit en passant, de Woody Allen. Récit exhaustif de sa vie.

Théo à jamais, de Louise Dupré. Très beau roman sur les répercussions d'un drame sur les liens familiaux.

Les cibles, de Christine Brouillet. Une nouvelle enquête de Maud Graham sur le thème de l'homophobie.

L'empreinte, de Marzano-Lesnevich. « L'écriture coule de source, le propos vient des tripes et il s'agit à mon humble avis de l'un des grands livres de l'année. Rien de moins. » Gabriel Guérin, librairie Pantoute (Québec)

La fille de la famille, de Louise Desjardins. Roman avec toile de fond l'émancipation des femmes dans les années 1960-1970.

La trajectoire des confettis, de Marie-Ève Thuot. Récit d'une famille atypique sur plusieurs générations.

Vivre dans un monde imprévisible, de Frédéric Lenoir. Manuel écrit durant le confinement. Belles réflexions pour apprendre à vivre durant cette période difficile.

Ce que savait la nuit, d'Arnaldur Indridason. Intrigue policière

Les mains de Louis Braille, d'Hélène Jousse. Récit biographique bien documenté sur le destin d'enfants et adultes plongés dans le noir.

La mariée de Corail, de Roxanne Bouchard. Histoire fascinante se déroulant en Gaspésie.

Le pacte de l'étrange, de John Conelly. Roman policier

Rotations

Depuis le mois de juillet des centaines de nouveaux titres sont apparus dans nos rayons avec la rotation de l'été du Réseau Biblio. Une prochaine rotation aura lieu en octobre.

Merci:

Merci à madame Caroline Rousseau pour les livres pour enfants, à madame Marie-Josée Filteau et à messieurs Robert Martel et Pierre Cloutier pour les livres offerts à la Bibliothèque.

Dons

Nous demandons aux personnes qui font des dons de livres à la Bibliothèque de ne pas les déposer dans la boîte des retours de prêts à l'entrée du Centre Raoul-Dandurand. S'il ne vous est pas possible de venir les porter aux heures habituelles d'ouverture, déposez-les dans une boîte ou dans un sac bien identifié et placé de façon sécuritaire pour la circulation à l'entrée du Centre. Nous vous re-

Bénévoles

La Bibliothèque a toujours besoin de nouveaux bénévoles pour nous aider à offrir un bon service de lecture publique dans notre village. C'est un engagement stimulant qui ouvre des horizons culturels et ne demande que quelques heures par mois.

Si la chose vous intéresse, laissez vos coordonnées à la municipalité au numéro 418 828-2270, nous communiquerons avec vous.

Rappels

- La Bibliothèque est ouverte tous les mardis de 18 h 30 à 20 h 30 et tous les dimanches de 10 heures à midi.
- Le masque sanitaire est obligatoire
- Les usagers ont accès aux rayons à condition de respecter la distanciation physique de deux mètres entre les personnes.
- Nous encourageons les usagers à consulter le catalogue en ligne à l'adresse :

https://www.reseaubibliocnca.qc.ca/fr.

- Sous l'onglet « Catalogue », consultez la collection de la bibliothèque sous le numéro 018. Vous pouvez alors choisir vos livres et faire vos réservations par téléphone ou par courriel.
- La boîte de dépôt pour les retours de livres demeure accessible à l'entrée du Centre Raoul-Dandurand du lundi au vendredi entre 9 heures et 15 heures 30.
- Vous pouvez nous joindre au téléphone au numéro 418 828-8888.

L'équipe des bénévoles de la Bibliothèque La Ressource

